

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Août 1883

ACTES OFFICIELS

Le Prince a conféré la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. Exc. M. de Giers, Ministre des Affaires Etrangères de Russie, et a promu M. Nicolas de Fonton, Conseiller de l'Ambassade de Russie à Vienne, au grade de Grand-Officier.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis, accompagnés de M. le comte de Lamotte, sont en ce moment au Château de Gmund en Carinthie, chez M. le Comte Lodron, où ont lieu de grandes chasses au chamois.

LL. AA. le duc Wilhelm et le Prince Karl d'Urach Wurtemberg, accompagnés de M. le comte Fugger, sont arrivés vendredi dernier au château de Marchais.

M^{re} l'Evêque d'Hermopolis, Grand Aumônier de S. A. S. le Prince, vient également d'arriver dans cette résidence.

La fête de l'Assomption a été célébrée mercredi dans toutes les églises et chapelles de la Principauté avec la solennité accoutumée. Les offices ont attiré toute la journée de nombreux fidèles à la Cathédrale provisoire, et la procession d'usage dans les rues de notre ville, en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, s'est accomplie à l'issue des Vêpres, au milieu du recueillement de la population.

Madame Sainte-Agathe, Supérieure des Dames de Saint-Maur de Monaco, a succombé, dimanche matin, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Cette mort prématurée a douloureusement impressionné notre population; madame la Supérieure avait su s'attirer, depuis près de vingt ans qu'elle était parmi nous, les sympathies et la vénération générales.

M^{me} Reine-Anne Carré, en religion Sœur Sainte-Agathe, était née à Langres (Haute-Marne), le 20 mars 1817, elle avait donc 66 ans. Après avoir prononcé ses vœux à la maison-mère des Dames du Saint-Enfant-Jésus, dites de Saint-Maur à Paris, le 23 septembre 1841, elle fut envoyée le mois suivant à Toulouse, où elle remplit successivement, dans un établissement de cet institut, les fonctions de professeur, d'économiste et de secrétaire de la Supérieure.

En 1854, elle fut envoyée à Orthez pour fonder

une communauté du même ordre, et c'est en avril 1867 qu'elle vint dans la Principauté continuer l'œuvre des écoles communales de filles installées depuis 1862, et créer un pensionnat. Elle s'est vouée sans cesse depuis lors à cette double et religieuse mission; soutenue, encouragée par la haute et généreuse protection de Son Altesse Sérénissime, elle a mené son œuvre à bonne fin. Sa mort est une perte irréparable pour la communauté à laquelle elle appartenait depuis 41 ans, et pour notre pays. Elle laisse à Monaco le souvenir d'une intelligence supérieure, des vertus solides et de la grande aménité qu'elle apportait dans la direction de l'Hôtel-Dieu, des écoles primaires de filles, des salles d'asile, du pensionnat et de l'externat.

Les obsèques de Madame Sainte-Agathe ont eu lieu ce matin à neuf heures. Le Prince s'y est fait représenter par M. le Commandant Douhin, Major des Gardes d'honneur.

Dans le cortège, on remarquait: M. Durand-Auzias Secrétaire Général du Gouvernement, M. le Pro-Vicaire Général, M. le Colonel de Sainte-Croix, M. le Ch^{er} de Loth, Adjoint au Maire, et nombre de fonctionnaires de la Principauté, toute la communauté des Dames du Saint-Enfant-Jésus, un grand nombre de dames, de jeunes filles, d'enfants portant des bannières et des fleurs, et des représentants des diverses congrégations. L'église de la Visitation ne pouvait contenir la foule qui était venue assister à cette triste cérémonie.

Par une dépêche en date de ce matin, Notre Auguste Souverain a daigné informer les Dames de Saint-Maur de la part qu'il prend à leur deuil.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1883 a été de . . .	16.949
Il n'était en juillet 1882 que de . . .	16.294
Différence en faveur de 1883 . . .	655

Des plaintes s'étant élevées contre certains conducteurs de charrettes, qui ne se tiennent pas à la tête de leur attelage pour le conduire, la police et les carabiniers ont reçu l'ordre de veiller à la stricte observation des règlements destinés à assurer la sécurité de la circulation.

Il arrive trop souvent que les jardiniers, comme les musiciens, cherchent à imposer au public des modes qui ne sont point de son goût. C'est ainsi que certains horticulteurs manifestent un profond mépris pour les arbres, les arbustes, les fleurs, les massifs, d'autres n'ont de sollicitude que pour les plantes exotiques, et s'efforcent de les substituer à celles dont le Créateur a doté chaque pays. Il en est qui ont une

tendresse particulière pour les phénomènes et les produits les plus étranges des hybridations et des semis, et considèrent comme indigne de leurs soins la culture des fleurs indigènes les plus appréciées pour leur parfum ou leur coloris. La plupart enfin, quand ils ne peuvent supprimer les arbres, s'acharnent à les mutiler en les soumettant à des émondages aussi barbares que répétés, et n'oublent qu'un point, celui qui devrait surtout les préoccuper: l'agrément du promeneur.

On n'en finirait pas si l'on voulait citer toutes les manies qui se développent dans la cervelle des hommes voués en apparence au culte de la nature. Quand ces aberrations s'exercent dans le cercle restreint de leur domaine privé, elles ne font de tort qu'à celui qui en est affligé. Mais elles prennent les proportions d'une calamité lorsqu'elles affectent les préposés aux promenades publiques, qui veulent imposer leurs excentricités à la population toute entière, en dépit de ses goûts et de ses besoins.

Le *Figaro* proteste à juste titre contre les modes forcées que la fantaisie de ces derniers introduit, malgré la réprobation publique, dans la décoration des promenades de Paris:

Il n'y a pas, dit-il, de grands jardins: le parc Monceau est devenu un square un peu plus joli que les autres, et voilà tout. J'avoue qu'on en a « orné » les gazons de corbeilles de fleurs bizarres, étrangement associées, et qui présentent l'aspect, les uns de salades russes, les autres de mayonnaises de homard avec leur laitue légitime. J'avoue encore qu'on en éloigne soigneusement les arbres, et que les jardiniers, à qui reviennent les branches coupées, élaguent en conscience, de sorte que ces végétaux ne portent plus que les barbes en éventail ou les barbes à l'italienne tolérées dans le monde; d'autres ont le « chasseur à pied » permis au réserviste, ou bien la simple moustache et barbiche d'officier; le *goat* américain; quelques-uns même sont rasés comme de parfaits notaires. C'est gentil, cela permet aux familles qui y envoient leur progéniture une heure par jour faire des pâtés en sable, de dire que « l'enfant est en bon air » mais, en somme, cela donne peu d'oxygène, peu de verdure, et l'on vient au Bois déjeuner sur l'herbe.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Le ministère des finances vient d'adresser à tous les services de douanes des instructions pour empêcher l'introduction en France des vins alcoolisés à outrance, et des mélanges d'eau colorée et d'alcool désignés sous le nom de « vins » par des commerçants peu scrupuleux.

Les vins naturels seuls seront admis à la douane française en payant les droits sur les vins, et toutes les qualités d'alcool qui y auront été ajoutées seront taxées aux droits sur les alcools.

Cette mesure, impatiemment attendue, fera disparaître les usines interlopes qui s'étaient établies sur la

frontière espagnole pour inonder le marché français d'alcools allemands mêlés à de l'eau rougie. Ces fraudes, demeurées impunies jusqu'ici, seront dévoilées.

Nice. — Favorisées par un temps magnifique, les petites régates, organisées par le Club Nautique de Nice, ont fourni aux amateurs de ces jeux une agréable distraction pendant la journée du 15.

Une bonne brise du sud-est favorisait les embarcations à voile qui prenaient part à la lutte.

Il y avait peu de spectateurs sur le quai du Midi, mais en revanche le pont du petit bateau à vapeur *Vent-Debout* n'a cessé d'être couvert de passagers admirant la mer calme et azurée sur laquelle glissaient les coquettes embarcations qui venaient par moments raser de près.

Voici les résultats de ces petites régates :

Match entre yachts et embarcations battant le guidon du C. N. N.

Le premier, entre la *Niké*, à MM. Bensa frères, et la *Flamme*, à M. Gastaldi.

Premier, la *Niké*.

Le deuxième, entre la *Coquette*, à M. Roux, et le scharpy *Helen*, à M. Geoffroy.

Premier, la *Coquette*.

COURSES A VOILE POUR BATEAUX AU BORNAGE

Première série

Partants : *Jeanne*, *Petit-Joseph*, *Papillon*.

Premier, *Papillon*, à M. Rato; prix, 40 francs.

Deuxième série

Partants : *Thérèse*, *Saint-François*, *Ondine*, *Bibi-Lolo*.

Premier, *Ondine*, à M. Ferret; prix, 40 francs.

AVIRON

Partants : *Bibi-Lolo*, *Saint-Joseph*, *Fanny*, la *Fleur*, *Caroline*.

Premier, *Saint-Joseph*, à M. Fulconis; prix, 30 fr.

Gênes. — Le vapeur *Raffaele Rubattino*, arrivé de Bombay à Gênes le 8 courant, a embarqué à Suez une nombreuse collection d'animaux destinés à quelques jardins d'acclimatation d'outre-Alpes. Cette troupe de passagers involontaires comprend 12 girafes, 7 autruches, 9 antilopes, 1 rhinocéros, 1 hippopotame et 25 cages de léopards et de singes.

— MM. Giovanni et Riccardo Canestrini ont publié, pour le compte du ministère de l'agriculture et du commerce, une importante monographie sur l'industrie du corail en Italie.

4,200 marins sont annuellement employés à la pêche du corail.

La quantité de corail que pêchent annuellement nos barques s'élève à 56,000 kilogrammes, et sa valeur est de 4,200,000 francs.

Les barques de pêche du corail qui appareillent tous les ans des ports italiens pour diverses directions, sont au nombre d'environ 500.

La monographie en question nous apprend que les conditions économiques des pêcheurs de corail, malgré les bénéfices que font les armateurs, sont les plus misérables qu'on puisse imaginer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est en pleine accalmie, et jusqu'à l'ouverture de la chasse, comme les peuples heureux, n'aura pas d'histoire. On s'y agite dans le vide et on s'y promène dans le désert, j'entends celui des notabilités mondaines qui font, le reste de l'année, ses beaux jours.

La jeune princesse Pierre Karageorgevitch, née princesse de Montenegro, que son mari vient d'amener sur les bords de la Seine en voyage de noces, aura une piètre idée de ce fameux Paris dont elle a dû plus d'une fois rêver à Cettigne.

Le mariage de la princesse a été célébré là avec une grande pompe et au milieu d'ovations enthousiastes. Le cortège qui accompagnait les fiancés à l'autel était conduit par le prince Nikita ayant au bras sa fille, Le prince Pierre Karageorgevitch conduisait la princesse Petrowna, sa belle-mère. Venaient ensuite le comte Orloff-Denissoff et la prin-

cesse Danielof, représentant l'empereur et l'impératrice de Russie, le corps diplomatique, les sénateurs les ministres et les autres dignitaires monténégrins.

Le prince Pierre était en habit noir; sa fiancée portait le costume national couvert de broderies et de pierreries. Quatre jeunes filles vêtues de blanc portaient sa traîne. C'est le métropolitain de Cettigne qui a donné la bénédiction nuptiale.

Pendant que la famille princière et ses hôtes déjeunaient après la cérémonie religieuse, un banquet de deux mille couverts était servi dans les jardins. Toute cette journée n'a été qu'une liesse générale pour le pays.

Le nouveau couple résidera une partie de l'année à Paris, où le prince Pierre Karageorgevitch compte de nombreuses amitiés et possède la plupart des membres de sa famille.

A propos de mariage, je dois vous signaler celui de M. de Bluhdorn, secrétaire de l'ambassade austro-hongroise en Espagne, avec M^{lle} Madeleine Bresson, petite-nièce de l'ancien ambassadeur du roi Louis-Philippe à Madrid, et fille de la vicomtesse de Bresson, sœur germaine de la baronne de Colobria et de la vicomtesse Amelot de Chaillou et sœur du père de la baronne de Poilly, qui, par parenthèse, fait en ce moment, avec la duchesse de Bisaccia, les beaux jours d'Aix-les-Bains.

Le comte Gaëtan de Galard a droit aussi à défrayer la chronique. Le brillant officier au 8^e dragons vient d'épouser M^{lle} d'Estampes, fille du marquis et de la marquise, celle-ci née de Robiac.

La maison de Galard, originaire du Condamois, est une des plus anciennes et des plus illustres de la Gascogne. Bertrand de Galard accompagna le roi saint Louis en Palestine. Etant au camp devant Saint-Jean-d'Acre, il fut obligé, pour revenir en France, de contracter un emprunt sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Au cabinet des titres de la Bibliothèque Nationale, il existe un autre acte passé en 1218 à Marseille pour garantir le remboursement des prêts qui pourraient être faits outre-mer à Guillaume de Galard et à trois autres nobles croisés jusqu'à la concurrence de vingt-cinq marcs d'argent.

Le comte de Chambord s'éteint à Frohsdorf dans une épouvantable agonie. Le malade ne peut rien digérer; il a faim, et toute nourriture lui devient impossible à prendre. Parfois il perd entièrement connaissance et ne reconnaît plus personne, puis la présence d'esprit lui revient et il se rend compte du triste état où il se trouve. Tout autour du prince, ce n'est que larmes, désolation et désespoir, et, sous le coup qui la menace, M^{me} la comtesse de Chambord, dont la santé est déjà si ébranlée, inspire les plus vives inquiétudes à son entourage.

Dans ces conditions, vous vous expliquez facilement que les châteaux de France fassent, en cette saison, relâche de toutes fêtes et de tout fracas, et que la vie à la campagne soit empreinte d'une sévérité très légitime.

L'ouverture de la chasse va, toutefois, donner un peu d'animation à travers les champs et les bois. Avec la guerre au gibier, le règne des chiens va commencer, et, à leur propos, la préfecture de police se prépare à édicter une mesure qui mérite d'être enregistrée.

On a calculé qu'il y avait à Paris environ deux cent mille chiens de toutes races, soumis à un impôt annuel de cinq francs par chien de garde et dix francs par chien d'agrément. Or, l'administration des contributions directes s'est aperçue que cette redevance est à peine payée pour cent mille animaux, soit environ la moitié du nombre existant.

Pour remédier à cet état, il a été décidé que les chiens, désormais, devront être porteurs d'un collier avec l'indication des noms et adresse du propriétaire, et que ce dernier devrait, en venant payer l'impôt, apporter ce collier qui sera timbré à chaud par un employé spécial; cette marque sera indélébile.

On estime que la nouvelle manière de procéder fera rentrer près d'un million de francs dans la caisse municipale, mais, d'autre part, la canomanie pourrait bien baisser fortement parmi les administrés de M. Camescasse. Concilier l'amour de son chien et de ses écus n'est pas chose facile !...

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

LES PÊCHEURS DE CORAIL

Les mois de juillet et août sont réputés les meilleurs pour la pêche du corail; aussi d'innombrables barques sortent des ports de Sicile et d'Afrique pour se livrer aux recherches du fond de la mer. Depuis les côtes de La Calle, près de Bône, on peut voir, dans le lointain, de longues lignes de points noirs jalonnant l'horizon. Ce sont les pêcheurs de corail qui, munis de filets armés de dents, drainent le fond de la mer. Sur les côtes de Sicile, le spectacle est plus intéressant encore: à 40 kilomètres en mer, on voit une large tache sombre; des centaines de barques montées par des pêcheurs italiens, français, espagnols, grecs, maltais, sont réunies autour du banc principal.

C'est une ville flottante, dans laquelle on parle toutes les langues de la Méditerranée. Mais le spectacle est plus animé encore quand on signale à l'horizon l'approche des barques de vivres et de boissons qui viennent des ports de Sicile et même de Malte. Le soir, le calme se rétablit peu à peu, et le silence n'est plus interrompu que par les chants des pêcheurs siciliens.

Il y a quelques jours, disent les journaux de Paris, les passants qui se trouvaient sur la place de la Concorde furent témoins d'un spectacle aussi étrange qu'intéressant.

Un des grands omnibus de la Compagnie allait et venait sur la place sans attelage et avec un chargement complet de voyageurs. L'électricité accomplissait encore une de ses merveilles. Le véhicule portait lui-même la force qui le faisait agir. Sous les banquettes avaient été placés des accumulateurs, représentant un poids de 2,500 kilogrammes et donnant un travail de 72 chevaux transmis par des fils à une machine dynamo-électrique installée sous la voiture.

Cette machine mettait en mouvement un arbre de couche donnant l'impulsion aux roues à l'aide d'une chaîne de Gall.

L'expérience a parfaitement réussi. Non seulement la vitesse est supérieure à celle des omnibus ordinaires, mais le véhicule tourne avec une grande facilité.

Après un parcours de 500 mètres dans l'avenue des Champs-Élysées, le tramway électrique est revenu à la place de la Concorde. Là, on a stoppé un instant pour faire descendre un certain nombre de voyageurs, le poids des accumulateurs, ajouté à celui des personnes, pouvant fausser les ressorts du véhicule. Cet inconvénient sera aisément évité avec des voitures construites spécialement pour ce service.

Cela fait, le tramway a repris sa course sur les rails du Cours-la-Reine, en se dirigeant avec rapidité vers le Trocadéro, le long du quai de la Conférence. La vitesse était certainement d'au moins onze milles à l'heure.

Place de l'Alma, nouvelle volte-face; la voiture a pris rapidement la direction du pont Royal.

On projette l'établissement d'une ligne de tramways électriques de Paris à Versailles; le contrat est sur le point d'être signé. Ajoutons que le coût de la traction par l'électricité est de moitié inférieur à celui de la traction par chevaux.

Encore une innovation que l'administration générale des postes va mettre prochainement à l'essai.

Beaucoup de maisons de commerce ou de banque déposent journellement dans les bureaux de poste un grand nombre d'objets de correspondance qu'elles soumettent à la formalité du chargement ou de la recommandation.

Pour constater l'accomplissement de cette formalité, l'administration délivre aux déposants des reçus qui ne contiennent d'autre indication qu'un simple numéro d'ordre. Ces reçus doivent être gardés par l'expéditeur jusqu'à ce que le destinataire ait accusé réception.

L'administration des postes a décidé de mettre gratuitement à la disposition des maisons de commerce ou de banque, qui expédient chaque mois au moins cent objets chargés ou recommandés, un registre sur lequel elles pourront inscrire elles-mêmes leurs objets d'expédition.

Ce registre sera composé de cinquante feuillets doubles. Sur le premier feuillet, l'expéditeur fera la description de son envoi, en inscrira la valeur, mettra le nom du destinataire ainsi que toutes les observations qu'il jugera convenables. Toutes les indications portées sur le premier feuillet se trouveront intégralement reproduites sur le second au moyen d'un papier à décalque bleu intercalé entre les deux.

Le second feuillet sera détaché au moment du dépôt par l'agent du guichet et conservé au bureau de poste, tandis que le registre portant le premier feuillet demeurera aux mains de l'expéditeur.

Afin de donner à ce registre tous les caractères désirables d'authenticité, il a été décidé qu'il serait, à chaque dépôt, revêtu de la signature de l'agent des postes et frappé du timbre à date du bureau.

VARIÉTÉS

Ischia

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Ischia, si magnifiquement célébrée par Virgile, où Lamartine fit naître Graziella, semble être un de ces paradis terrestres sur lesquels plane la fatalité. Le ciel y est serein, l'air salubre dans toutes les saisons et la végétation riche, luxuriante. Cotonniers, châtaigniers, mûriers, grenadiers, orangers, myrtes et autres arbres et arbustes fruitiers et aromatiques parfument les rivages de cette île fortunée. Mais cette terre est frappée de malédiction.

Les géologues attribuent son origine à quelque grande commotion de la nature. Le volcan Epomeo, éteint, s'élève au centre de l'île. Il a une hauteur de 800 mètres. Autour de lui rayonnent douze cratères, dont le sol est composé de matières vitrifiées et calcinées.

Les vallées qui séparent les volcans sont d'une fertilité extraordinaire comme la plaine qui produit du vin, de l'huile, des fruits, des légumes, de la soie et est couverte de pâturages. La substance principale minérale de l'île est le soufre. L'industrie la plus active est la pêche.

Ischia est à l'embouchure du golfe de Naples, et, entre elle et la ville, s'élève Procida.

Les Grecs appelèrent Ischia Pilhucusa, parce qu'elle était exclusivement habitée par des singes. Les Romains la dénommèrent Anaria, parce que, selon la légende, Enée l'a habitée dans son voyage aux rives d'Italie, et Inarima, à cause de la fabrication qui y était faite de vases d'argile. Au moyen âge, on l'appela Ischia, d'où Ischia.

Marius, proscrit par Scylla, trouva un refuge dans cette île.

La ville capitale est Ischia, fondée, selon Pline et Strabon, par les Chalcédoniens venus de l'Eubée et successivement occupée par les Goths, les Lombards et les Normands. Cette ville est située sur une roche basaltique, élevée de 650 mètres environ; elle est reliée à l'île par une jetée artificielle et défendue par une forteresse en ruines, construite par Alphonse d'Aragon, où se réfugia le roi de Naples quand Charles VIII conquiert son royaume en 1493. Cette capitale compte 7,000 habitants.

Les autres localités de moindre importance sont : Forio, 5,000 âmes; Casamicciola, 4,305; Terrana-Fontana, 2,000, etc.

L'île d'Ischia possède plusieurs sources d'eaux thermales très efficaces. La légende dit que la vestale Attila Metella y fut guérie de ses maux. Aussi, malgré les dangers qu'on y court, plusieurs établissements balnéaires attirent bon nombre d'étrangers venus de toute l'Europe.

Le volcan Epomeo est éteint depuis 1301, époque à laquelle il couvrit l'île entière de feu et extermina tous les habitants; mais, tout éteint qu'il paraît être, il n'en laissa pas moins, pour cela, ressentir des perturbations très fréquentes. Les deux dernières commotions, les plus désastreuses, ont eu lieu en février 1828, et la plus terrible est, sans contredit, celle qui vient de porter la désolation dans l'île. C'est la troisième du siècle.

Casamicciola, que les dépêches représentent comme l'endroit le plus atteint par le tremblement de terre, est une des principales localités de l'île. Elle appartient au district de Pozzioli, arrondissement de Forio.

C'est une des plus agréables stations balnéaires du golfe de Naples; depuis le tremblement de terre de 1881, elle s'était complètement reconstruite et peuplée.

Ce qui explique le nombre considérable des victimes du 28 juin, c'est que la population de cette station, ainsi que celle des villes voisines, est presque triplée pendant la saison des bains.

Une commission scientifique, composée des professeurs Palmieri, Guiscardi et Ogliario, a parcouru, dans les premiers jours de juillet, toutes les localités frappées par le tremblement de terre. Elle a déterminé la nature du mouvement en convenant qu'il y avait eu d'abord une secousse verticale et ensuite une secousse ondulatoire.

La commission voulait visiter les crevasses du mont Epomeo, d'où sort continuellement de la fumée, mais elle ne l'a pas pu.

Le professeur Palmieri ne croit pas probable que

le mont Epomeo, volcan à moitié éteint depuis six siècles, se rallume aujourd'hui pour faire une nouvelle éruption.

Cette terrible catastrophe ne pouvait manquer d'appeler l'attention du monde savant sur les tremblements de terre. L'opinion publique se demande avec anxiété s'il y a possibilité, non pas d'arrêter ces bouleversements du globe terrestre — la puissance humaine ne va pas jusque-là — mais de prévoir à l'avance la production du phénomène, et, par suite, d'empêcher des désastres pareils à celui de Casamicciola.

Ce problème a déjà été abordé par un grand nombre de physiciens et de géologues, mais la question est restée pendante. On ne connaît des tremblements de terre que ce qui est relatif à leur nature, à leur distribution géographique et aux conditions dans lesquelles ils se produisent habituellement.

Dans tous les ouvrages de géologie, on donne le nom de *tremblements de terre* à des ébranlements de la masse solide du globe qui ont leur siège sous la surface terrestre, et qui sont produits par une cause inconnue.

Les tremblements de terre se présentent parfois comme de légers ébranlements ou frémissements à peine perceptibles, qui parcourent la partie solide du globe et lui font subir comme de petits tressaillements; mais, souvent, ils se font sentir avec violence et produisent alors à la surface de la terre des changements durables, qui ont une très grande importance au point de vue de sa structure et de son relief.

En Amérique, on désigne ces légers ébranlements du sol sous le nom de *tremblores*, pour les distinguer des tremblements de terre véritables, appelés *terremotes*.

Les *tremblores* sont si fréquents et si inoffensifs dans les contrées voisines de la chaîne des Andes, que, dans la plupart des cas, les habitants n'y font presque pas attention. Ils n'excitent l'intérêt que dans les pays où les tremblements de terre sont des phénomènes rares, comme la France, le centre et le nord de l'Europe; et cependant, les observateurs n'ont pu déterminer, d'une manière sûre, l'espèce de mouvement imprimé à la terre dans ces petites secousses.

Ce n'est que dans les tremblements plus forts qu'on a su distinguer la nature des mouvements.

Il faut signaler d'abord des *mouvements de succussion* que l'on pressent comme un choc perpendiculaire donné de bas en haut.

Les tremblements de terre à succussion sont les plus redoutés, et leurs effets, qui ressemblent souvent aux effets d'une explosion de mine, peuvent amener de terribles dévastations. Des documents contemporains nous apprennent que, pendant le grand tremblement de la Calabre, en 1783, les montagnes étaient si profondément ébranlées que leurs cimes semblaient sautiller en l'air. Certaines maisons furent soulevées et transportées à distance sans dégâts bien sensibles; d'autres, au contraire, furent violemment projetées en l'air avec leurs fondations et complètement détruites.

En second lieu, viennent les *mouvements ondulatoires*: la surface de la terre semble s'élever et s'abaisser régulièrement, pendant que le mouvement se propage dans une direction déterminée. Souvent, le tremblement de terre ondulatoire n'est que la conséquence d'une succussion, lorsque le choc produit par la succussion se propage loin du siège primitif; mais souvent aussi les ondulatoires se produisent sans qu'il y ait eu de choc direct de bas en haut.

La transmission du mouvement ondulatoire est parfois très apparente sur les arbres. Pendant le tremblement de terre de la Calabre, déjà cité, on vit les arbres s'incliner si profondément au passage d'une ondulation, que leur sommet touchait le sol; puis ils se redressaient avec la même vitesse.

On a admis encore des *mouvements rotatoires*, mais personne, jusqu'ici, n'a pu les observer directement.

Quelquefois, les tremblements de terre se manifestent par une secousse unique de quelques secondes de durée; le plus souvent, il y a plusieurs secousses successives isolées les unes des autres.

(à suivre.)

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Étude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco (Successeur de M^e Leydet)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e CLERICO, notaire à Monaco, le onze août courant, monsieur Pierre Allain, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, a vendu à madame

Zoé Frémy, veuve de monsieur Charles Didiot, rentière, demeurant aussi à Monaco, le fonds d'hôtel connu sous le nom d'Hôtel des Colonies, exploité par monsieur Allain, à Monaco, quartier de Monte Carlo, ensemble le mobilier et le matériel en dépendant, ainsi que le droit à la location des lieux de l'exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier octobre prochain.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans la huitaine, en l'étude de M^e Clerico, notaire à Monaco, où les parties ont élu domicile, à peine de déchéance. CLERICO.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

VILLE DE MONACO

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTION d'une CHAPELLE au CIMETIÈRE

Adjudication le 15 Septembre 1883

Montant des Travaux à l'entreprise: 10,000 fr. Cautionnement: 300 fr.

Le public est prévenu que, conformément aux Ordonnances Souveraines sur les Travaux Publics en date des 6 et 7 juin 1858, il sera procédé, le 15 septembre 1883, à trois heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie, à l'adjudication des travaux ci-dessus désignés.

Ceux qui désireront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance, au bureau des Travaux Publics, des devis et cahier des charges concernant lesdits travaux.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est autorisé comme entrepreneur dans la Principauté, s'il n'est porteur d'un certificat de capacité visé par le Directeur des Travaux Publics dans les quinze jours qui précèdent l'adjudication et en vue de cette adjudication, et s'il ne dépose sur le bureau, avant l'ouverture des soumissions, un récépissé du Trésorier Général, constatant le versement du cautionnement fixé ci-dessus; ces deux conditions sont de rigueur.

Chaque soumission devra être transcrite sur papier timbré, contenir les nom, prénoms, demeure du soumissionnaire, et, en toutes lettres, sans fractions de francs, la quotité du rabais proposé sur les prix portés au devis; elle sera mise sous enveloppe et jointe, ainsi cachetée, au certificat de capacité et aux pièces relatives au cautionnement, sous une enveloppe commune sur laquelle devra être désigné l'objet soumissionné.

Ces paquets cachetés devront être déposés, au moins trois heures avant l'heure indiquée pour l'adjudication, au Secrétariat de la Mairie. Passé ce délai, aucune soumission ne sera plus reçue.

À l'heure fixée pour l'adjudication, les paquets seront ouverts par le président du bureau et recevront un numéro d'ordre.

Le premier cachet sera rompu publiquement, et il sera dressé un état des pièces renfermées dans cette première enveloppe. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle d'adjudication; et le président, après avoir consulté les membres du bureau, arrêtera la liste des concurrents agréés, l'acte de cautionnement et le certificat de cautionnement produits étant déclarés valables. Immédiatement après, la séance redeviendra publique, et le président annoncera sa décision.

Les soumissions seront alors ouvertes, et celles qui ne seraient pas rédigées et présentées dans la forme ci-dessus prescrite, seront refusées.

Le soumissionnaire qui aura fait l'offre d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses pour l'administration, sera déclaré adjudicataire.

Néanmoins, si les prix de la soumission excédaient ceux du projet approuvé, le président pourrait surseoir à l'adjudication.

Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions renfermeraient les mêmes offres, un nouveau concours sera ouvert séance tenante, entre ces soumissionnaires seulement.

Les rabais offerts dans cette seconde adjudication ne pourront être inférieurs à ceux de la première.

Si cette tentative amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé à un tirage au sort entre les soumissionnaires qui les auraient souscrits.

Les soumissionnaires ne seront agréés que s'ils sont présents à la séance.

Tous les frais d'affiche, de timbre, d'enregistrement et généralement tous autres droits dus pour la présente adjudication, seront à la charge de l'adjudicataire.

Monaco, le 17 août 1883.

Pour le Gouverneur Général absent: Le Secrétaire Général, DURAND-AUZIAS.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée de Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 Août 1883

MENTON, cutter, *Madre Margherita*, it., c. Giuseppe, sur lest.
 MARSEILLE, goélette, *Tancrède*, fr., c. Mascarelli, briques.
 CANNES, b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, sable.
 ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Martin, id.
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 MARSEILLE, yacht à vapeur, *Mireille*, fr., c. Gazan, passag.

Départs du 13 au 19 Août 1883

SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Ollivier, sur lest.
 ID. b. *Vengeur*, fr., c. Palmaro, fût vides.
 FINALE, cut., *Madre Margherita*, it., c. Giuseppe, vieux fers.
 CANNES, goélette, *Tancrède*, fr., c. Mascarelli, sur lest.
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.

CANNES b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Martin, sur lest.
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

AVIS

Madame veuve PIERRE DUBLINO a l'honneur de prévenir le public qu'elle continue à diriger l'Atelier de Tapisserie et d'Ameublement, place du Palais, à Monaco.

Prix Modérés

ON APPRÊTE LES

RIDEAUX A NEUF

Systèmes Saint-Gall et Tarare

Chez M. CHRISTIAN BAUER, Mon Colombara, Bas-Moulins

MAISON MODÈLE

F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ELIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
 } 4 fr. le grand flacon

A LOUER

l'Etablissement de M. MARSAN

SITUÉ SUR LA PLACE DES MOULINS

pouvant servir à tout genre de commerce : auberge, épicerie, etc

Grand Atelier de Blanchissage et de Repassage

M^{me} C. GIOAN

Aux Bas-Moulins - Monte Carlo

RIDEAUX apprêtés A NEUF au moyen des Systèmes SAINT-GALL et TARARE

MOITIÉ PRIX DES RIDEAUX REPASSÉS AU FER

RIDEAUX FAITS GRATUITS

pour hôtels, villas et maisons meublées, moyennant la Clientèle

OFFICE GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

DE NICE 1883-84

Le PLAN ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE (Façade, intérieur et jardins) est en vente chez tous les libraires et à tous les kiosques. Prix : 25 cent. Vente en gros, à l'Office Général, 9, rue Adélaïde.

REPRÉSENTATION — PUBLICITÉ — COMMISSION — RENSEIGNEMENTS

NICE — 9, Rue Adélaïde — NICE

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.



RÉCOMPENSE NATIONALE

de 16,600 fr.

Grande Médaille d'Or, etc.

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.

Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées. PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR^{ms}

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement : Secondaire ; Spécial ; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre, concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.